

DEYSIEUX Pierre-Anthony

Biscarrosse, le 18 mars 2024

211, Rue des Merles

40600 Biscarrosse.

06.14.99.69.24

pierre-anthony.deysieux@orange.fr

Madame et Messieurs les membres de la Commission d'enquête publique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'Habitat, Communauté de Communes du Val de l'Eyre, 20 Route de Suzon, 33830 Belin-Béliet.

Objets : 1 / Erreur probable du tracé de la « Trame Bleue » le long du ruisseau de La Planquette dans le Bourg de Salles.

2 / Demande d'inscription d'une ancienne grange au Livre 4.3. du Règlement : Changements de destination.

Madame, Messieurs,

Dans le cadre de votre enquête et l'opportunité de partager avec vous certaines observations, je me permets d'intervenir ici, et ce, à double titre : d'une part, en tant que gérant de la SCI propriétaire d'un bien du centre bourg de Salles qui voit dans le règlement graphique du PLUi-H (au 4.2.8. ) son parc traversé en plein milieu par le tracé de la Trame Bleue alors que le cours d'eau que ce tracé est censé suivre n'est pas à cet endroit ; ensuite, pour représenter les intérêts de ma mère propriétaire d'une grange à caractère patrimonial située juste à côté, en zone N, et qui souhaiterait pouvoir la réhabiliter et en faire évoluer la destination.

En ce qui concerne la Trame Bleue d'abord et les nouvelles contraintes réglementaires qui pourraient s'appliquer. Le bien en question est situé 5, route de la Garenne à Salles. Il est

composé des parcelles AK 215, AK 217 et AK 219, de plusieurs logements et dépendances dessus et l'ancienne usine de produits résineux du centre bourg, pour une contenance totale d'environ 5200 M<sup>2</sup>. Au sud et à l'est de celui-ci coule en effet le ruisseau dit de « La Planquette ». Mais en limite de propriété et non pas en plein milieu : entre les bâtiments, le chemin qui y mène, les stationnements et les arbres. Il délimite d'ailleurs l'unité foncière avec les propriétés voisines. Il dessine un fossé encaissé en contrebas du versant de l'unité foncière. Peut-être existe t-il une explication à ce tracé, explication dont j'ignore les arguments. Mais en tout état de cause, ce tracé ne suit pas celui de l'emprise du ruisseau. Plus en amont d'ailleurs également. Je joint à ce courrier un extrait du Règlement graphique avec le tracé de la Trame Bleue à cet endroit et avec, par dessus, en rouge, l'emplacement du ruisseau.

En ce qui concerne maintenant le changement de destination de l'ancienne grange. Il concerne la parcelle AK 0278, parcelle située juste en face, sur le versant opposé du ruisseau. La parcelle surplombe l'usine à *gemme* au sud. C'est justement grâce à la présence de cette dernière et l'existence aux Archives Départementales d'un document d'urbanisme relatif à son « Projet d'établissement » que l'on peut attester de la présence de la grange dès 1902. Ce document émane de l'Inventaire du Patrimoine et est joint à ce courrier. Ici, l'idée est d'abord de reconstruire la grange : elle a plus d'un siècle et même si elle a pu servir jusqu'à il y a une quinzaine d'années, elle est à l'état de ruine, dans un état de délabrement avancé tout du moins. Dans une démarche conservatoire, sa reconstruction est nécessaire. L'idée serait ensuite de pouvoir faire évoluer son usage et la mettre en valeur en la transformant en un hébergement meublé de tourisme de type petit studio ( il est ici question de moins de 30 M<sup>2</sup> ). L'endroit s'y prête. Mieux, il constitue un point de vue privilégié sur le site voisin - d'ailleurs retenu au PLUi-H comme « Patrimoine Bâti et Végétal » - et sa réhabilitation permettrait d'agrémenter encore un plus les lieux. Merci donc de bien vouloir prendre en considération cette volonté et peut-être nous donner votre aval.

Dans l'attente de vous rencontrer - car je compte aussi discuter de ces observations avec vous, je vous prie, Madame et Messieurs les membres de la Commission, d'accepter mes sincères salutations.

Pierre-Anthony Deysieux

Département :  
GIRONDE

Commune :  
SALLES

Section : AK  
Feuille : 000 AK 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 19/03/2024  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

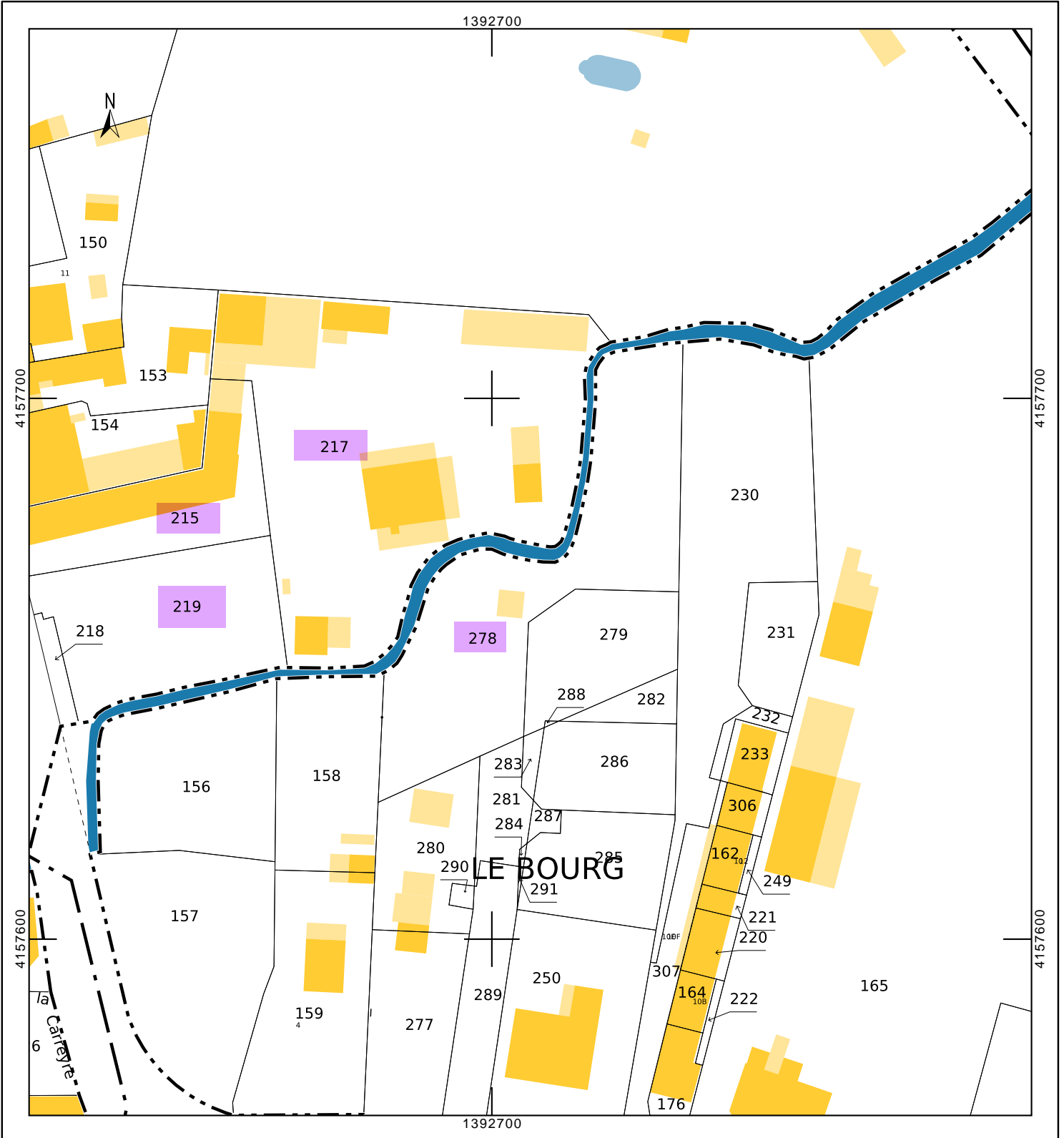
-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

## Parcelles Concernées

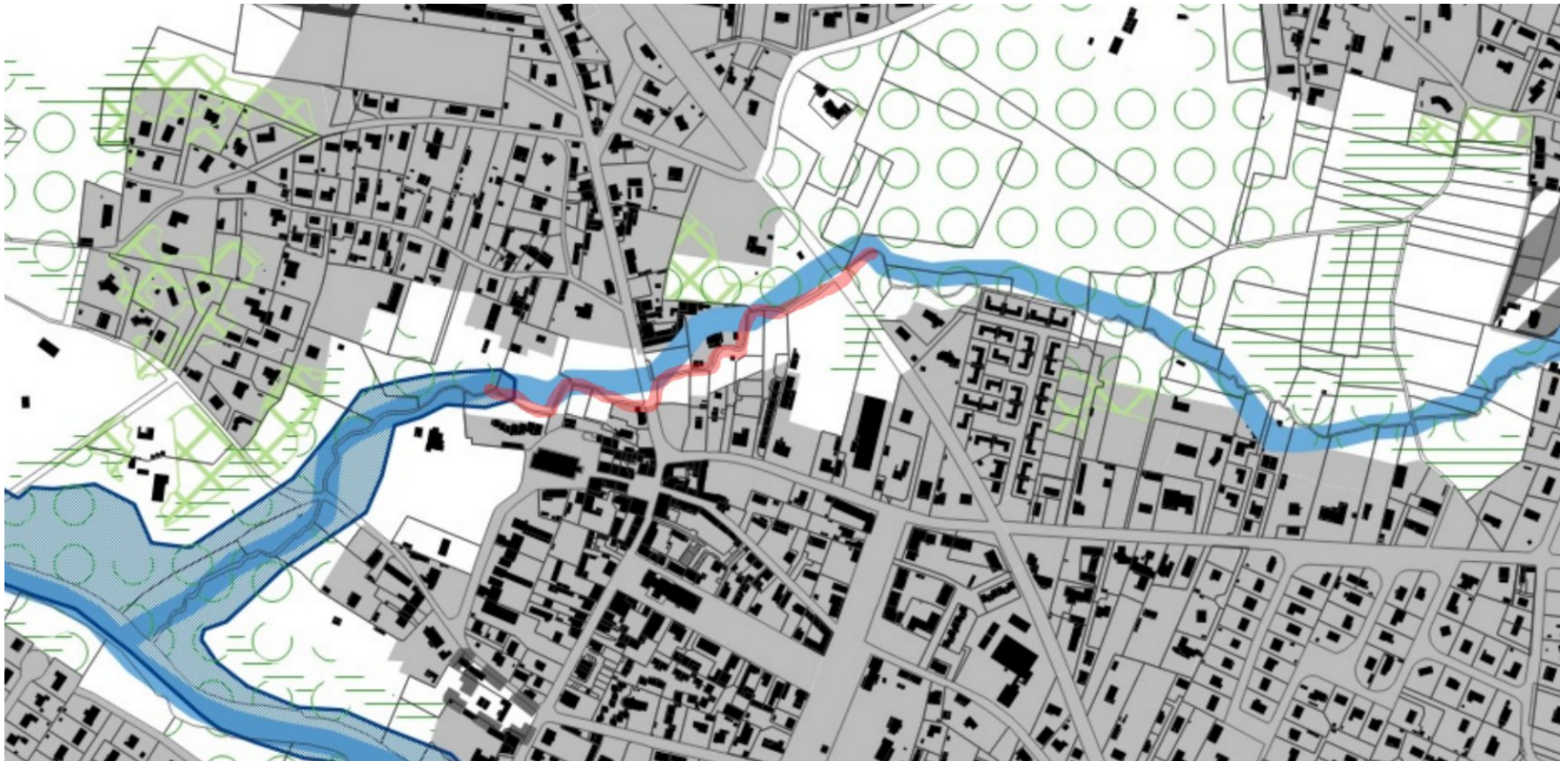
Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
SDIF DE LA GIRONDE  
Pole Topographique et de Gestion  
Cadastrale Cité administrative 33090  
33090 BORDEAUX CEDEX  
tél. 05 56 24 85 97 -fax  
sdif33.ptgc@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Extrait du Règlement Graphique - Commune de Salles – Centre Bourg - 4.2.8 / Trame Verte et Bleue – Le tracé Bleu comparé au tracé du ruisseau dit de « la Planquette » (en rouge)





Departement  
de la Gironde  
Arrondissement  
de Bordeaux

Commune de Talles  
Projet d'etablissement d'une usine de produits resinera.  
Plan indiquant les maisons ou emplacements situes dans  
un rayon de 500 metres de l'etablissement projeté, a fournir a la petition  
de date du 10 Mars 1902 de M. de Noailles et Combis, industriels.

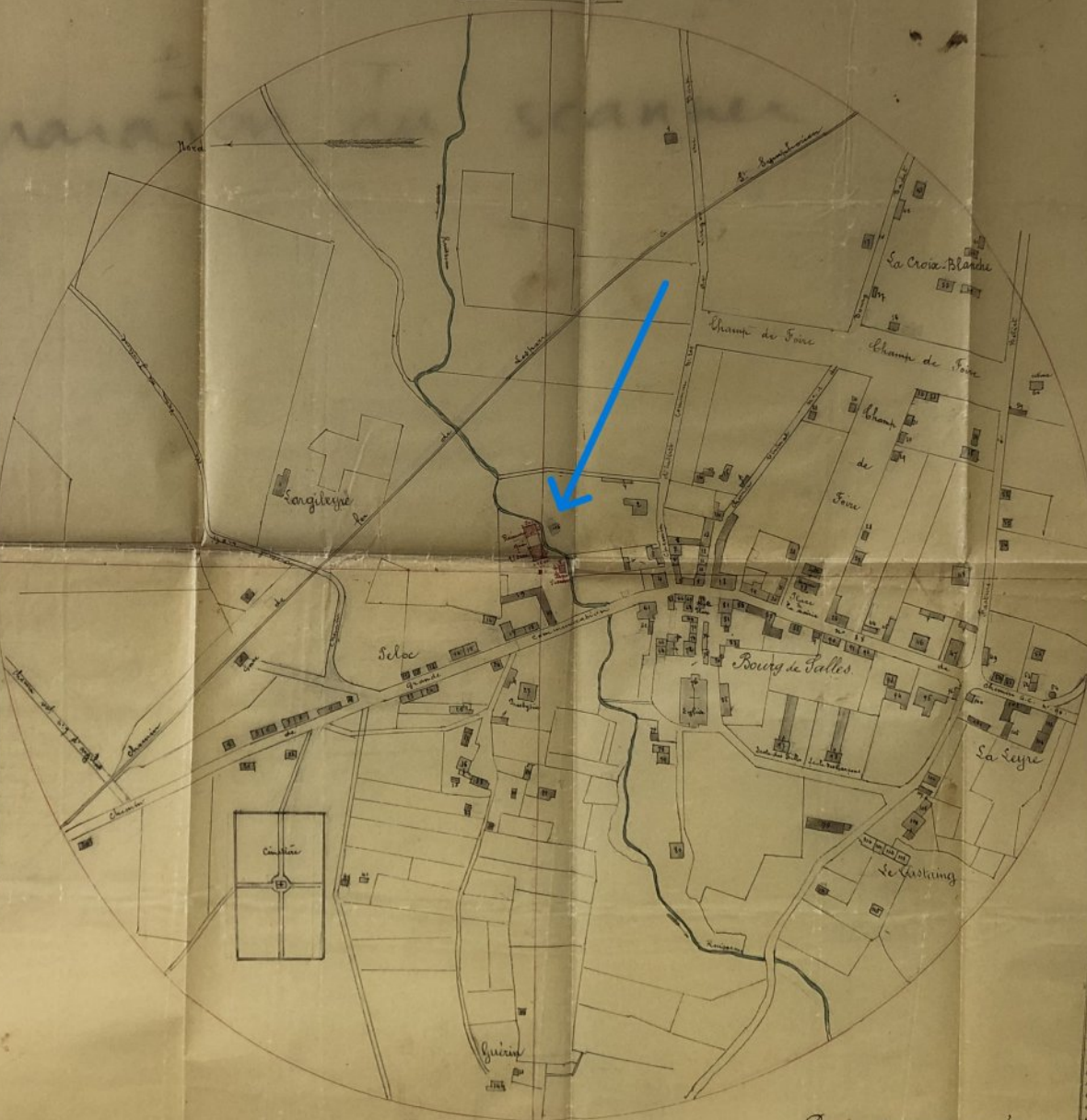
Echelle de 1:500

Tableau indicatif  
des maisons ou emplacements situes  
a l'interieur du cercle

matin

Tableau indicatif  
des maisons ou emplacements situes dans  
le demi cercle (Côté nord)

Numero	Noms des habitations	Observations
1	M. Bazanovitch	
2	M. Lavelle	
3	M. de la Roche	
4	M. de la Roche	
5	M. de la Roche	
6	M. de la Roche	
7	M. de la Roche	
8	M. de la Roche	
9	M. de la Roche	
10	M. de la Roche	
11	M. de la Roche	
12	M. de la Roche	
13	M. de la Roche	
14	M. de la Roche	
15	M. de la Roche	
16	M. de la Roche	
17	M. de la Roche	
18	M. de la Roche	
19	M. de la Roche	
20	M. de la Roche	
21	M. de la Roche	
22	M. de la Roche	
23	M. de la Roche	
24	M. de la Roche	
25	M. de la Roche	
26	M. de la Roche	
27	M. de la Roche	
28	M. de la Roche	
29	M. de la Roche	
30	M. de la Roche	



Numero	Noms des habitations	Observations
1	M. de la Roche	
2	M. de la Roche	
3	M. de la Roche	
4	M. de la Roche	
5	M. de la Roche	
6	M. de la Roche	
7	M. de la Roche	
8	M. de la Roche	
9	M. de la Roche	
10	M. de la Roche	
11	M. de la Roche	
12	M. de la Roche	
13	M. de la Roche	
14	M. de la Roche	
15	M. de la Roche	
16	M. de la Roche	
17	M. de la Roche	
18	M. de la Roche	
19	M. de la Roche	
20	M. de la Roche	
21	M. de la Roche	
22	M. de la Roche	
23	M. de la Roche	
24	M. de la Roche	
25	M. de la Roche	
26	M. de la Roche	
27	M. de la Roche	
28	M. de la Roche	
29	M. de la Roche	
30	M. de la Roche	
31	M. de la Roche	
32	M. de la Roche	
33	M. de la Roche	
34	M. de la Roche	
35	M. de la Roche	
36	M. de la Roche	
37	M. de la Roche	
38	M. de la Roche	
39	M. de la Roche	
40	M. de la Roche	
41	M. de la Roche	
42	M. de la Roche	
43	M. de la Roche	
44	M. de la Roche	
45	M. de la Roche	
46	M. de la Roche	
47	M. de la Roche	
48	M. de la Roche	
49	M. de la Roche	
50	M. de la Roche	
51	M. de la Roche	
52	M. de la Roche	
53	M. de la Roche	
54	M. de la Roche	
55	M. de la Roche	
56	M. de la Roche	
57	M. de la Roche	
58	M. de la Roche	
59	M. de la Roche	
60	M. de la Roche	
61	M. de la Roche	
62	M. de la Roche	
63	M. de la Roche	
64	M. de la Roche	
65	M. de la Roche	
66	M. de la Roche	
67	M. de la Roche	
68	M. de la Roche	
69	M. de la Roche	
70	M. de la Roche	
71	M. de la Roche	
72	M. de la Roche	
73	M. de la Roche	
74	M. de la Roche	
75	M. de la Roche	
76	M. de la Roche	
77	M. de la Roche	
78	M. de la Roche	
79	M. de la Roche	
80	M. de la Roche	
81	M. de la Roche	
82	M. de la Roche	
83	M. de la Roche	
84	M. de la Roche	
85	M. de la Roche	
86	M. de la Roche	
87	M. de la Roche	
88	M. de la Roche	
89	M. de la Roche	
90	M. de la Roche	
91	M. de la Roche	
92	M. de la Roche	
93	M. de la Roche	
94	M. de la Roche	
95	M. de la Roche	
96	M. de la Roche	
97	M. de la Roche	
98	M. de la Roche	
99	M. de la Roche	
100	M. de la Roche	

Legende  
Les maisons et lieux de la commune de Talles  
du arrondissement de Bordeaux sur les cartes  
de l'Etat sont indiqués par les lettres  
A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

Dressé par le sous-préfet  
de Talles le 22 Mars 1902.

*[Signature]*



